

Dinafast Plus

ALIMENT MINERAL

Principaux Ingrédients : Lithothamne, coquilles marines calcaires, Produits de la transformation des plantes, Farine de luzerne issue de l'agriculture biologique, Chlorure de magnésium, Sulfate de sodium, Oxyde de magnésium, Bicarbonate de sodium, Mélasse de bois contenant du châtaignier, Gluconate de calcium, levures, co-produits de boulangerie, Charbon végétal, Farine d'algues marines, Sulfate de magnésium, Carbonate de magnésium.

Constituants analytiques : (Analyse en cours)

Cendres brutes.....	63,4 %
Calcium.....	17,0 %
Phosphore.....	Traces
Magnésium.....	2,2 %
Sodium.....	1,9 %
Lysine.....	0,0 %
Méthionine.....	0,0 %

Additifs : teneurs au kg brut

3b103 Fer sulfate (II) monohydraté.....	1 620 mg
3b202 Iode iodate de calcium anhydre.....	105 mg
3b405 Cuivre sulfate (II) pentahydraté.....	24 mg
3b505 Manganèse sulfate monohydraté.....	26 mg

Liants/ Agglomérants : teneurs au kg brut

1m558i Argile bentonite.....	90 900 mg
E551c Kieselguhr.....	30 650 mg
E562 Sépiolite.....	3 990 mg
Substances aromatiques : mélange de substances aromatiques.	

• **Produit utilisable en agriculture biologique en conformité avec les règlements (CE) n° 834/2007 et (CE) n° 889/2008. Certifié par FR-BIO10**

- **Aspect :** poudre de couleur verdâtre
- **Odeur :** caractéristique de plantes
- **Densité non tassée :** 580 g / litre ± 5 g
- **Période d'utilisation :** à tout moment de la vie, jeunes en croissance ou à l'engraissement, adulte à l'entretien ou en production, en bonne santé et recevant une alimentation suffisante et équilibrée.
- **Mode d'utilisation :** incorporé à un aliment complet, contribue à l'équilibre digestif, améliore le métabolisme de la ration et les performances zootechniques.
- **Taux d'incorporation :** 3 à 5kg par tonne d'aliment dès la phase colostrale terminée.
- **Précaution d'utilisation :** veiller à ce que le DINAFast PLUS ne soit pas exposé à une température supérieure ou égale à 65°.
- **Présentations :** seau de 10,0 kg brut et sac de 25 kg brut
- **Péremption :** 2 ans maximum après la date de fabrication indiquée sur l'étiquetage.
- **Stockage :** sac fermé, sur palette, dans un endroit sec et aéré, à l'abri de la lumière solaire directe, à une température comprise entre 1° et 40°.

La Fiche technique de DINAFast PLUS ne se substitue pas à l'étiquette.

*DINAFast PLUS ne dispense pas de l'utilisation d'antibiotiques si ceux-ci sont nécessaires et préconisés par le vétérinaire chargé du suivi sanitaire de l'élevage

Janvier 2021